

# Mairie

Début octobre dernier, se terminaient la transplantation de 15 tilleuls vigoureux de la place du Marché et l'abattage de 20 autres plus faibles. Replantés en haie d'alignement, au cimetière, ils doivent faire l'objet d'un tutorage.



## Place du Marché LES TRAVAUX AVANCENT

### Techniquement, où en sommes-nous ?

La démolition s'est terminée en même temps que les fondations du futur projet ont été entreprises. Ainsi, d'une part, on va forer et couler des pieux de soutènement des parois périphériques de la patinoire au nord et, d'autre part, commencer le terrassement à ciel ouvert de la partie parking au sud. Des pieux de cette nature seront forés sur toute la périphérie du projet. La foreuse permettra d'en exécuter cinq à six par jour environ.

Courant janvier 2008, sera installée une grue permettant la poursuite des travaux ainsi que l'approvisionnement et l'organisation du chantier. C'est cette grue qui positionnera les poutres constitutives de la dalle-plafond de la patinoire. Ces dernières auront été coulées sur place (16 poutres au total longues d'environ 33 mètres et hautes de 2,80 m).

Une fois la dalle de la patinoire coulée, les engins évacueront la terre et les gravats qui avaient été volontairement laissés dessous. On parle alors de creusement en « taupe ».

Ce démarrage du gros œuvre entraîne des effets induits sur le flux des véhicules : sorties des gravats par camions, livraisons à l'intérieur du chantier... Ainsi, les approvisionnements du chantier pourraient se faire par l'avenue Horace-Vernet, le long du pont d'Alsace Lorraine, l'avenue Gallieni, la rue Auber et la rue Ernest-André. Pour des raisons de sécurité, une modification du plan de circulation est donc à prévoir et les riverains continueront d'être informés des modifications devant intervenir.

**L'hébergement :** les locaux nécessaires aux personnes coordonnant le chantier et les cantonnements des ouvriers - afin que le chantier réponde aux règles de sécurité du Code du travail - sont installés de part et



d'autre du pont d'Alsace-Lorraine, le long de la voie ferrée.

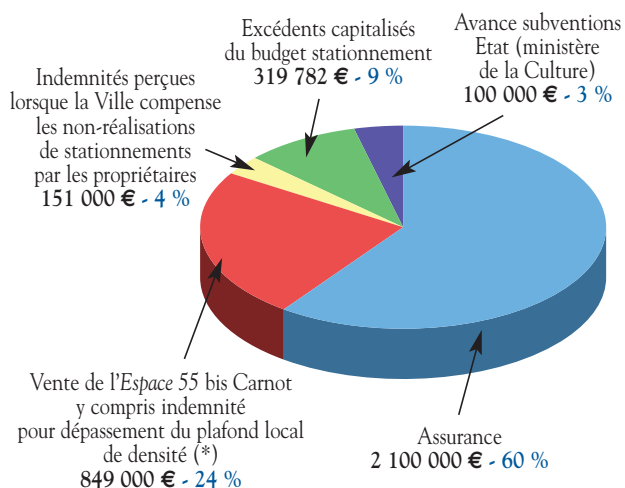
### Le stationnement

Un régime spécial a été institué autour de la place pour la durée du chantier. Le stationnement est gratuit. Du lundi au samedi, entre 9 h et 18 h, il est limité à deux heures consécutives. Cette nouvelle organisation vise à faciliter l'accès aux boutiques des commerçants, artisans ou cabinets de professions libérales. Mais pour être efficaces, ces dispositions doivent être respectées de tous.

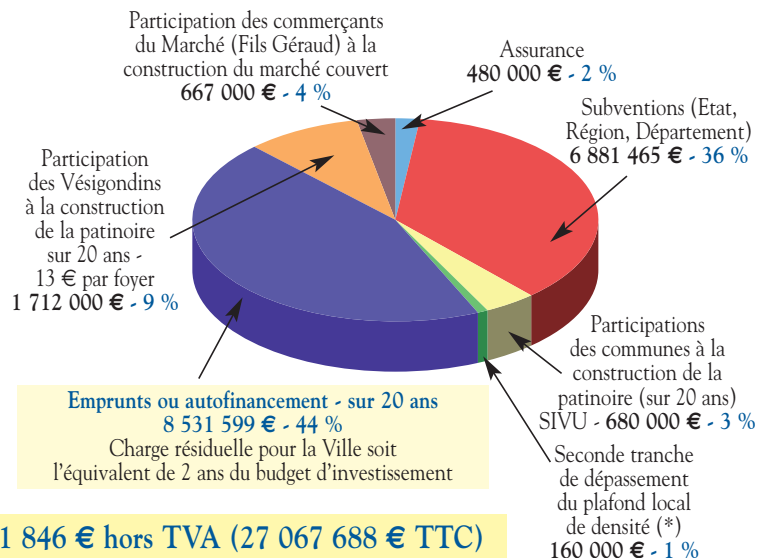
### Financement du projet - hors TVA récupérable

La TVA est remboursée par l'Etat avec un différé de deux ans

Déjà encaissé : 3 519 782 €



Solde du financement : 19 112 064 €



Montant total du projet = 22 631 846 € hors TVA (27 067 688 € TTC)

(\*) Compensation financière versée par le promoteur en contrepartie d'une autorisation de construire au delà du plafond légal de densité (PLD).